



Conservatoire *Jacqueline Robin*
à rayonnement communal, classé par l'État
Affaire suivie par Rachel Sayous
rsayous@ville-taverny.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE TAVERNY


**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHAM à TAVERNY
Classes à Horaires Aménagés Musique
Collège Georges-BRASSENS / Conservatoire Jacqueline-ROBIN

Dossier de candidature

à l'entrée en 6^e, 5^e, 4^e et 3^e CHAM
Année scolaire 2023/2024

à déposer dûment rempli
avec les pièces jointes indiquées ci-après
au plus tard le

Vendredi 31 mars 2023

au siège administratif du conservatoire

174 rue de Paris, 95150 Taverny
Tel : 01 30 40 27 12

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-18h30
Mercredi : 9h-12h / 14h-19h
Vendredi : 13h30-18h

A NOTER

Réunion d'information

mardi 7 mars 2023 à 18h30 au collège Georges Brassens
10 rue Jeanne Planche

Entretien de motivation et test musical

12 ou 13 avril 2023 au conservatoire 44 rue de Montmorency

Qu'est-ce qu'une 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e CHAM à Taverny ?

Les **Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** constituent un dispositif officiel de l'Éducation Nationale, en partenariat avec les conservatoires classés par l'État, permettant de mieux concilier l'enseignement général et l'apprentissage de la musique.

L'option CHAM engage l'élève tout au long de son parcours au collège :

- à être inscrit en cursus d'études au conservatoire ;
- à suivre l'option CHAM jusqu'en 3^e ;
- à suivre nécessairement l'Anglais en Langue Vivante 1 (LV1) ;
- à ne pas choisir l'option Latin qui commence en 5^e ou toute autre option facultative.

En 2023-2024 les élèves en CHAM à Taverny bénéficieront spécifiquement :

- d'une après-midi libérée (le lundi pour les 6^e et 5^e, le vendredi pour les 4^e et 3^e) pour l'étude de la musique, qu'il s'agisse de cours au conservatoire **ou** de pratique individuelle à la maison selon les cas. En fonction du niveau des élèves et de l'instrument pratiqué, certains cours au conservatoire peuvent avoir lieu en dehors de l'après-midi libérée.
- d'une heure de cours supplémentaire d'éducation musicale par le professeur du collège (2h hebdomadaires au total) ;
- d'un atelier de pratique musicale collective encadré par des professeurs du conservatoire. L'atelier pour les élèves en 6^e et 5^e est obligatoire et a lieu le jeudi après-midi au collège. Pour les élèves en 4^e et 3^e, il a lieu le vendredi après-midi au conservatoire et il est facultatif. Il peut valider le module de pratique collective dans le cadre du cursus d'études du conservatoire.

Comme tout autre élève du conservatoire, les élèves en CHAM bénéficieront également des cours de musique suivants :

- Formation musicale : 45 mn à 1h45 selon le niveau ;
- Instrument : 25 mn à 40 mn selon le niveau ;
- Pratique collective au conservatoire parmi les ensembles suivants et sur avis de l'équipe pédagogique : Chorale / Maîtrise / Orchestre / Musique de chambre / Ensembles instrumentaux.

IMPORTANT

Les élèves inscrits en CHAM devront dès le début de l'année scolaire :

- **s'acquitter des droits d'inscription au conservatoire, selon les tarifs en vigueur** (quotient familial).
- **disposer d'un instrument de musique personnel** (acheté ou loué) et du matériel nécessaire à l'étude de la musique (partitions, accessoires, etc.)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pièces à fournir lors du dépôt de dossier:

- Le formulaire de candidature en classe CHAM dûment rempli ;
- Un justificatif de domicile ;
- Une photo d'identité.

Pour les élèves ayant un parcours musical antérieur, en dehors du conservatoire de Taverny :

- Fournir en plus un certificat de niveau de l'établissement précédent, ou une attestation du professeur de musique.

IMPORTANT

Toutes ces pièces sont à remettre en main propre et sous enveloppe au personnel administratif du Conservatoire de Taverny, 174 rue de Paris entre le lundi 6 mars et le vendredi 31 mars 2023.

Un rendez-vous pour l'entretien vous sera donné lors du dépôt du dossier

ENTRETIEN DE MOTIVATION et TEST MUSICAL 12 ou 13 avril 2023

Au conservatoire 44 rue de Montmorency / durée : 15 mn

Cet entretien permettra à l'élève :

- D'exposer sa motivation ;
- De préciser ses goûts en matière de répertoires ou de styles musicaux.

Cet entretien permettra également au jury :

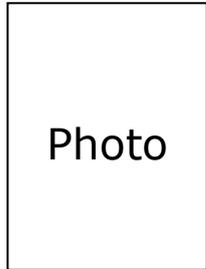
- D'informer précisément l'élève du dispositif CHAM, des enseignements proposés et des attentes des enseignants ;
- De procéder à une évaluation-diagnostic des compétences musicales de l'élève, afin de l'orienter au mieux. Ce test musical comportera :
 - S'il a déjà fait de la musique : l'interprétation d'une pièce instrumentale ou vocale de son choix, d'une durée maximale de 5 mn ;
 - S'il n'a jamais fait de musique : Interprétation d'une chanson de son choix et de courts exercices oraux de rythme et de chant, fondés sur la mémorisation.

RESULTATS D'AFFECTATION

Une commission départementale d'affectation en CHAM se réunira en mai 2023 pour valider les candidatures. Pour les élèves entrant en 6^e, la confirmation d'admission en CHAM sera notifiée avec l'avis d'affectation distribué en juin par l'école élémentaire.

ATTENTION

Pour les nouveaux élèves, la validation du choix de l'instrument se fera en fonction des places disponibles au conservatoire. A défaut, une autre discipline sera proposée.



TAVERNY
Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)
Collège Georges-BRASSENS / Conservatoire Jacqueline-ROBIN
Rentrée 2023/2024

Formulaire de candidature en CHAM 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e.
Merci de remplir cette fiche avec soin, tout dossier incomplet ne pourra être retenu.

NOM de l'élève **Prénom** :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone domicile : **Téléphone portable** :

E-mail :

Établissement scolaire actuel :

Classe actuelle :

Parcours musical antérieur

- Classe orchestre (préciser l'instrument)
- Classe chorale
- Classe comédie musicale
- Dispositif Démon (préciser l'instrument)
- Autre (préciser)*

- Conservatoire ou école de musique (préciser)

.....
En ce cas :

- Niveau de Formation Musicale acquis :
- Instrument(s) pratiqué(s) :
- Niveau d'Instrument acquis :
- Autres disciplines pratiquées :

Débutant en musique

Si vous êtes débutant, quel instrument souhaiteriez-vous apprendre * ?

- Choix 1 :
- Choix 2 :
- Choix 3 :

***Faire votre choix parmi la liste des instruments enseignés au conservatoire de Taverny** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare électrique, basse électrique, harpe, piano, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba, percussion, batterie.



CHAM
Pièce indispensable au dossier

à remettre au professeur de musique concerné avant le 4 avril 2023 si votre enfant pratique la formation musicale en conservatoire ou école de musique*

Rentrée 2023/2024

AVIS DU PROFESSEUR
FORMATION MUSICALE

NOM et prénom de l'élève :

Niveau :

Avis général du professeur de FM :

.....
.....
.....

Travail et motivation :

.....
.....
.....

Concentration :

.....
.....
.....

Nom du professeur :

* Le professeur devra ensuite remettre cette fiche à l'administration du conservatoire avant le lundi 10 avril



CHAM
Pièce indispensable au dossier

à remettre au professeur de musique concerné avant le 4 avril 2023 si votre enfant a pratiqué un instrument cette année*

Rentrée 2023/2024

AVIS DU PROFESSEUR
INSTRUMENT

NOM et prénom de l'élève :

Instrument Pratiqué :

Niveau :

Avis général du professeur d'instrument :

.....
.....
.....

Travail et motivation :

.....
.....
.....

Concentration :

.....
.....
.....

Nom du professeur :

** Le professeur devra ensuite remettre cette fiche à l'administration du conservatoire avant le lundi 10 avril*



CHAM
Pièce indispensable au dossier

à remettre au professeur de musique concerné avant le 4 avril 2023 si votre enfant a suivi une pratique collective vocale ou instrumentale cette année*

Rentrée 2023/2024

AVIS DU PROFESSEUR
PRATIQUE COLLECTIVE

NOM et prénom de l'élève :

Avis général du professeur de pratique collective :

.....
.....
.....

Travail et motivation :

.....
.....
.....

Concentration :

.....
.....
.....

Nom du professeur :

* Le professeur devra ensuite remettre cette fiche à l'administration du conservatoire avant le lundi 10 avril



CHAM
Pièce indispensable au dossier

*à remettre au professeur de musique concerné avant le 5 avril 2022**

Rentrée 2023/2024

**AVIS DU PROFESSEUR DE MUSIQUE
EN MILIEU SCOLAIRE OU PÉRISCOLAIRE
CLASSE ORCHESTRE / CHORALE / COMEDIE MUSICALE ou DÉMOS**

NOM et prénom de l'élève :

Établissement scolaire fréquenté :

Avis général du professeur:

.....
.....
.....

Travail et motivation :

.....
.....
.....

Concentration :

.....
.....
.....

Nom du professeur :

** Le professeur devra ensuite remettre cette fiche à l'administration du conservatoire avant le lundi 10 avril*